

LA MUNICIPALITE DE CHEVREUSE DECLAREE HORS LA LOI.

LE RAPPORTEUR PUBLIC RECLAME UNE SANCTION SEVERE LORS D'UN PROCES AU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE VERSAILLES.

Chère Chevrotine, Cher Chevrotin,

Chevreuse, le 10 novembre 2018

Durant tout ce mandat, le journal municipal le Médiéval n'aura cessé de nous offrir un monde toujours plus merveilleux sur papier glacé, à coup de photos en couleur estampillées « j'y étais ». Le tout relayé par des réseaux sociaux toujours plus soucieux de mettre en avant une image et entretenir le culte de la personnalité plutôt que défendre véritablement les intérêts des chevrotins.

Les co-listiers Chevreuse2014, qui n'apparaissent jamais sur les photos du Médiéval, n'ont pas pris ombrage de cette posture pour effectuer un travail régulier et approfondi depuis 4 ans. Cela nous a permis de découvrir que certaines

méthodes municipales s'avèrent parfois incompréhensibles, voire répréhensibles par la loi. Des sanctions sévères commencent à être demandées par le tribunal.

En voici une illustration. Au court l'année 2014, un poste de Directeur Général Adjoint (DGA) est ouvert pour compléter l'équipe municipale de Chevreuse. Un agent est alors embauché. Après quelques mois, il est précipitamment licencié pour insuffisance professionnelle. La méthode est brutale et pose interrogation sur le management tant du personnel que du recrutement.

La manière de faire nous interpelle. Le rapporteur public s'en est d'ailleurs ému lors d'un procès en mars dernier au tribunal administratif. **Aucune convocation à un entretien préalable au licenciement n'a été effectuée.** Cela signifie que cet agent municipal n'a jamais pu s'expliquer devant sa hiérarchie. On peut alors valablement s'interroger. Est-ce que le droit du travail a volontairement été bafoué ? De notre point de vue, la méthode n'est pas acceptable et la position d'élu, ne permet pas de se situer au-dessus des lois. Tout agent municipal doit d'être dignement traité et pouvoir se défendre avant d'être licencié, comme tout salarié.

Une condamnation lourde avec l'obligation de réintégrer cet agent dans les effectifs depuis 2014 pourrait potentiellement coûter + de 100.000 € à la commune

(estimation Chevreuse 2014).

Malgré notre courrier à la mairie, en date du 14 mai 2018, demandant le montant exact de la sanction, nous n'avons reçu qu'une fin de non-recevoir. Nous sommes alors en droit d'imaginer que ce montant pourrait être beaucoup plus important que celui évoqué dans nos estimations.

Et que penser de l'absence d'avocat censé défendre la municipalité de Chevreuse à cette audience du tribunal administratif alors qu'un relevé de décisions en application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales en faisait état lors d'un conseil municipal ? Cette situation ne pouvait que nous faire du tort. Elle pointe du doigt une politique managériale et juridique que l'on pourrait qualifier d'imprudente voire de « légère ».

Comme nous n'avons jamais cessé de le rappeler, Chevreuse2014 est très attaché à la défense du patrimoine de Chevreuse, de son personnel et des chevrotins. Malgré de nombreuses pressions, nous n'avons jamais dévié de notre ligne de conduite pour donner notre avis sur des dossiers municipaux et communautaires qui semblaient contestables. Dernièrement, nous n'étions que 3 sur 35 conseillers communautaires à nous opposer à la bétonisation de la liaison verte, qui existe déjà, entre Saint Rémy et Boullay-les-Troux au montant pharaonique de 843.000 €uros TTC. Nous avons parfaitement assumé notre vote, sans nous retrancher derrière des arguments politiques peu acceptables. Et cela a porté ses fruits. L'appel d'offre a, pour le moment, été gelé et une commission doit identifier les véritables besoins de ce projet. C'est ce que nous demandions depuis le début de cette affaire. Nous restons toutefois vigilants car c'est à la fois le patrimoine naturel de la Vallée de Chevreuse, notre cadre de vie ainsi que nos impôts locaux qui sont en souffrance.

**Comme nous, vous pensez que la politique locale doit relever du bon sens citoyen.
La vie municipale pourrait vous intéresser dans les mois à venir ?**

Vous souhaitez apporter vos compétences au cœur d'une équipe qui partage des valeurs de travail collaboratif où le respect de l'humain est une règle absolue. Vous n'avez aucun intérêt personnel dans cet engagement municipal. Uniquement le goût de faire bouger des positions figées depuis trop longtemps et vous mettre au service de la collectivité sans posture idéologique. Faites-le nous savoir en renvoyant le bulletin rempli ci-dessous soit par voie postale soit par courrier électronique. Nous reviendrons vers vous dans les meilleurs délais.

Ces données sont strictement confidentielles et ne seront pas divulguées à une tierce personne

Prénom : Nom :

Adresse :

Téléphone portable :

Courrier électronique :

Oui, je suis motivé(e) et je souhaite apporter mes compétences dans l'aventure des élections municipales de Chevreuse prévues au premier semestre 2020.

J'hésite encore et je souhaite pour l'instant un complément d'informations.

**CHEVREUSE2014 - 73 rue de la Division Leclerc - 78460 CHEVREUSE
ou contact par mail à : sebastien.cattaneo@chevreuse2014.com**